

**APPEL A PROPOSITION
SELECTION DE PRESTATAIRES
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA
PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI COLLECTIVE (POEC) BTP
EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

**Bassin d'emploi de Avallon Tonnerre (89)
Entrées prévues entre le 1^{er} et le 30 Mai 2020**

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

En 2020, la reprise d'activité des entreprises du BTP de la Région Bourgogne Franche Comté se confirme. Dans le secteur du BTP « l'effet papy-boom » impactera encore fortement les entreprises jusqu'en 2022. Plus de 20% des effectifs partiront en retraite dans les 5 années à venir.

La recherche de personnels qualifiés ainsi que la formation de nouveaux arrivants dans notre secteur restent des enjeux majeurs dans les années à venir. Ces nouveaux profils évolueront dans un contexte en constante transformation (normes de construction, le BIM, développement durable...). Ils devront être capables de s'adapter tant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Les futurs salariés du BTP ont donc de plus en plus besoin d'une formation courte et adaptée en amont pour répondre rapidement au poste proposé par l'entreprise afin de réussir au mieux leur insertion durable.

L'objectif principal de cet appel à proposition sera donc de permettre à un groupe de demandeurs d'emploi (de 8 à 15 personnes) de bénéficier d'une formation courte permettant de valider une orientation professionnelle dans les métiers du BTP.

A l'issue de la POE collective, il sera privilégié la négociation avec les entreprises d'un contrat de type :

- Un contrat de professionnalisation d'une durée minimale de 6 mois ou CDI.
- Un contrat d'apprentissage.
- Un CDI, CDD d'une durée minimale de 6 mois

LES OBJECTIFS DE L'ACTION POEC :

- Doter les demandeurs d'emploi de compétences de bases, transversales et techniques liées aux métiers du BTP.
- Favoriser leur recrutement au sein des entreprises d'un bassin d'emploi identifié
- Permettre leur insertion rapide dans l'emploi et les préparer à un parcours professionnalisant durable.
- Répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée tout en intégrant les évolutions aux nouvelles réglementations thermiques

PUBLIC VISE :

Tout demandeur d'emploi inscrit, indemnisé ou non et souhaitant s'insérer rapidement dans un emploi dans le BTP au moyen d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective.

Cette action devra permettre d'accueillir tous les types de public afin de faciliter l'intégration des bénéficiaires. Une attention particulière sera apportée aux :

- Femmes
- Demandeur d'emploi de moins de 26 ans
- Demandeur d'emploi de plus de 45 ans
- Les personnes bénéficiant du statut de réfugiés

ORGANISATION DE L'ACTION :

Identification des offres d'emploi

L'organisme choisi sera responsable de l'identification des postes à pourvoir sans que les frais occasionnés par cette action puissent être pris en charge dans le cadre de cet appel à proposition.

Une démarche particulière auprès des entreprises locales du BTP devra être engagée pour justifier la mise en place de la POEC. Afin d'optimiser les recrutements, Constructys souhaite que le groupe soit constitué de profils métiers différents (maçons, peintres, carreleur...).

Pour chaque offre d'emploi validé le prestataire devra analyser précisément le type de profil recherché par l'entreprise en termes de savoir, savoir-faire et savoir être. Au niveau des savoir-faire, il devra analyser précisément les compétences recherchées en les décomposant en activités/tâches et savoir-faire.

Cette étape cruciale dans la mise en place de la POEC permettra d'organiser un programme de formation individualisé qui sécurisera les parcours POEC et assurera l'insertion durable des demandeurs d'emploi.

Organisation du recrutement

L'organisme validé sera responsable du recrutement sans que les frais occasionnés par cette action puissent être pris en charge dans le cadre de cet appel à projet.

Le repérage des demandeurs d'emploi sera organisé en partenariat avec l'ensemble des prescripteurs locaux de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Missions Locales, Plie...). Des informations collectives et/ou individuelles devront être mises en place pour valider l'appétence des demandeurs d'emploi à s'insérer durablement dans le BTP par le biais d'une préparation opérationnelle collective.

Une fois le projet des demandeurs d'emploi validé le prestataire aura pour charge de mettre en corrélation avec les offres d'emploi locales identifiées.

Compte tenu de la diversité des métiers du BTP et de la faible densité de certains bassins d'emploi, Constructys Bourgogne Franche Comté souhaite que les groupes soient composés de bénéficiaires ne recherchant pas exclusivement le même emploi (à titre d'exemple, éviter la constitution d'un groupe de 12 maçons au même endroit au même moment).

Optimisation du recrutement

Une attention particulière sera portée sur l'information auprès des entreprises du BTP sur l'intérêt d'insérer de nouveaux salariés. Pour cela, le prestataire devra :

- Sensibiliser les entreprises sur l'accueil de nouveaux arrivants
- Identifier un référent interne nécessaire au bon déroulement du parcours
- Organiser la médiation entre le nouvel arrivant et les salariés

Accompagnement des bénéficiaires

Durant le parcours de la POEC le prestataire choisi devra organiser un accompagnement personnalisé des bénéficiaires aussi bien pendant les périodes de formation qu'en entreprise. Ce suivi régulier permettra de régler toute difficulté professionnelle ou personnelle survenu durant la POEC afin de sécuriser les parcours.

Tout au long de la POEC, une attention particulière sera portée sur la transformation du parcours vers un emploi durable.

PLANNING ET DUREE DES ACTIONS :

Le prestataire devra fournir un planning détaillé en identifiant les périodes en formation et les périodes en entreprise pour une durée totale de 343 heures soit 49 jours environ.

Constructys Bourgogne Franche Comté privilégiera l'alternance entre les périodes en entreprise et les périodes en formation afin de faciliter la négociation d'une embauche post POEC.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Période en centre de formation (231h soit 33 jours) :

- Positionnement CLÉA
- Modules de prévention adaptés aux secteurs du BTP (SST, sécurité, habilitations, CACES...)
- Connaissances techniques et technologiques du BTP
- Maîtrise des savoir être professionnels
- Sensibilisation au développement durable, RT 2012 et tri des déchets
- Module de formation technique adapté suivant les profils

Période en entreprise (112h soit 16 jours) :

- Suivi technique et positionnements professionnels réguliers
- Accompagnement personnalisé sur les savoir-être en entreprise

Les parcours étant individualisés, le prestataire pourra faire appel à l'ensemble des ressources pédagogiques du bassin d'emploi. Il pourra s'appuyer sur des organismes locaux afin de rapprocher le plus efficacement le profil du bénéficiaire et le poste identifié dans l'entreprise. La POEC se déroule en alternance Entreprises/centre de formation.

MODALITES DE LA SELECTION A L'APPEL A PROJET :

Processus de sélection

Les réponses seront étudiées par Constructys Bourgogne Franche Comté. Les critères étudiés seront notamment la capacité de l'organisme à répondre aux éléments ci-dessous.

Les réponses devront être formalisées au travers d'un document libre qui sera accompagné des éléments présentant le déroulement de l'action en terme de :

- Les modalités de recrutement du public
- Emplois visés et la durée de(s) période(s) d'application en entreprise
- La validation des compétences acquises
- Les modalités d'individualisation des parcours
- Les méthodes pédagogiques proposées pour individualiser les parcours
- Les contenus des modules de formation
- Les modalités mises en œuvre pour assurer l'accompagnement vers l'emploi
- Planning de la formation
- Modalités d'organisation entre les organismes (si groupement ou sous-traitance)
- L'expérience de l'organisme de formation sur le champ de la formation envisagée

- Le budget de l'action (seuls les coûts pédagogiques horaires sont éligibles).

Constructys BFC souhaite avoir un détail des coûts par type de parcours de formation. Le budget global sera ramené à l'heure stagiaire calculée sur le nombre d'heures de présence en centre (hors P.A.E.).

Le prestataire devra également répondre aux obligations imposées par le Conseil Régional BFC et Pôle Emploi concernant l'indemnisation des bénéficiaires (logiciel KAIROS).

Critères de recevabilité et d'éligibilité du dossier

Pour être recevable, les réponses à l'appel à proposition devront être envoyées avant le **17 Avril 2020 2020 à 12h00** :

A l'intention de :

Emmanuel GINEL Directeur Régional de Constructys Bourgogne Franche Comté

12 rue des grandes varennes

21 121 AHUY

03 80 78 85 30

Adresse email : emmanuel.ginel@constructys.fr

EVALUATION :

Les résultats porteront sur le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant d'une sortie positive en termes d'emploi. Une analyse sera apportée sur le type de contrat mis en place et tout particulièrement sur les contrats intégrant une formation en alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage).

COMMUNICATION :

Le porteur de l'action devra apposer les logos de Constructys et du logo Marianne du ministère et Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion sur tous documents inhérents à l'action.

Le prestataire identifié informera Constructys Bourgogne Franche Comté des événements importants intervenant durant la formation (départ d'un bénéficiaire, problèmes de comportement etc...).

DISPOSITIONS DIVERSES :

- 1/ Les positionnements CLEA sont communiqués dans les meilleurs délais aux services de Constructys BFC,
- 2/ L'organisme choisi présente un bilan à mi-parcours du dispositif et prévient les services de Constructys BFC de tout événement important au cours de l'action,
- 3/ L'organisme retenu adresse régulièrement des photos des bénéficiaires en formation (signature du droit à l'image).

4/ La date de clôture de la POEC est programmée en concertation avec les services de Constructys BFC sur la période de formation,

5/ Lors de l'évaluation finale, l'organisme choisi présente un document de synthèse du parcours et de la sortie en emploi pour chaque bénéficiaire.



NOUVEAU CRITERE A PRENDRE EN COMPTE : le prestataire devra obligatoirement organiser les réunions d'information des demandeurs d'emploi en partenariat avec les organismes de formation mettant en œuvre le dispositif de formation qualifiant du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté dans le secteur du BTP. L'objectif est d'optimiser les entrées en formation quel que soit le dispositif. La liste de ces organismes par bassin d'emploi est disponible auprès des services de Constructys BFC.